



## Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

### Compte rendu du conseil d'administration du 8 décembre 2014

A l'initiative de Madame Jeannet et Madame Schmit, nous nous réunissons dans un premier temps dans la grande chapelle pour un temps de recueillement et de prière devant la nouvelle crèche. Nous sommes le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception.

Déroulement du conseil d'administration ensuite dans la salle habituelle.

Sont présents : Madame Anquetil, Madame Thirion, Madame Gaux, Madame Costanzo, Madame Moy, Monsieur Martinou, Madame d'Oria, Monsieur Nitot, Madame Arnoux, Madame Grimont-Noblet, Madame Veau, Madame Beauregard, Monsieur Tessaro, Madame Huerre.

Sont absents excusés : Madame Lemaire, Madame Taravella, Madame Mannes, Monsieur Bothorel.

Absent non excusé : Monsieur Taïlamé.

Membres de la direction présents : Madame Schmit, Madame Duhamel, Madame Tardi, Madame Jeannet, Monsieur Boschet, Monsieur Clérouin.  
Madame de Serra Sarfati est absente, excusée.

#### **1) Accueil des nouvelles familles en septembre**

Madame Gaux explique que les parents (surtout du primaire ) ne connaissent pas du tout les lieux dans lesquels évoluent leurs enfants. Madame Veau le confirme puisqu'elle peut témoigner de son expérience de « nouveau parent ». Madame Gaux propose à Madame Schmit que , lors du pot d'accueil aux nouveaux parents, une visite des lieux puisse être organisée. Madame Schmit est favorable à ce projet et souhaite que cela puisse se faire dès la rentrée 2015-2016. La visite se fera par groupes constitués de parents d'élèves, de membres de la direction et/ou de membres de l'APEL, dans un sens contraire afin la visite soit fluide.

#### **2) Réunion de rentrée dans les classes du secondaire**

Madame Moy prend la parole car elle fait le constat suivant. En début d'année les parents assistent à la réunion de présentation des professeurs de la classe de leurs enfants. Très souvent, les réunions s'enchaînent à intervalles plus ou moins réguliers selon le nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement. Ainsi ils peuvent avoir à attendre une deuxième réunion une heure après la première. Madame Moy propose que l'APEL organise un café-rencontre situé, selon la météo, dans la cour, ou sous le préau devant la salle polyvalente afin d'accueillir les familles et de présenter les membres de l'APEL. L'idée étant que les membres de l'APEL se relaient tout au long de la journée pour qu'il y ait une présence constante.

Madame Schmit donne son accord pour l'organisation de ce pot d'accueil.

Dans cette perspective, il paraît souhaitable que l'initiative puisse s'étendre aux parents du primaire. En ce qui concerne la rentrée des maternelles cela paraît difficile puisque leur rentrée s'étale dans le temps.

En revanche, pour le niveau primaire (du CP au CM2), l'APEL proposera un café accueil aux parents, si Madame de Serra Sarfati est d'accord.

### **3) Pastorale**

Une nouvelle crèche est donc installée dans la grande chapelle. Cette crèche est financée par anticipation sur le bénéfice de la fête de l'école.

Madame Gaux indique que la Pastorale a bénéficié d'une allocation financière exceptionnelle cette année car le budget alloué aux classes transplantées n'a pas été totalement dépensé ; le reliquat a donc été attribué (après concertation de tous les membres du comité de l'APEL) à la Pastorale et sera distribué comme suit :

1000 euros pour la retraite de la 1<sup>ère</sup> communion

1000 euros pour la retraite de la profession de foi

1000 euros pour la retraite de confirmation.

Et exceptionnellement 1000 euros supplémentaires.

Si la situation se répète l'année prochaine, il sera possible, après avis auprès de tous les membres, de réitérer l'opération.

Madame Gaux demande à ce que l'aide financière apportée à ces retraites soit visible sur les factures des familles. Madame Schmit est d'accord. Monsieur Clérouin se rapprochera de Madame Arnaud (Comptable de l'établissement) afin voir cela avec elle.

### **4) Primaire. Cour plus festive. Stationnement devant l'école.**

Le sujet a déjà été abordé lors d'autres conseils mais Madame Veau s'étonne que la cour du primaire soit aussi triste, sans aucun support visuel pour des jeux (marelles dessinées au sol, ou tout autre aménagement). Serait il possible de l'égayer ?

Madame Schmit estime que c'est une bonne idée, Monsieur Clérouin explique que les travaux en cours depuis deux ans n'ont pas permis de se préoccuper du sujet, c'est un peu prématuré. Les cours seront refaites après les travaux. Mais ceux ci ne seront

terminés que d'ici trois ans... Madame Schmit souhaite néanmoins qu'un aménagement de la cour même provisoire puisse se faire.

En ce qui concerne le stationnement devant l'école, Madame Costanzo prend la parole car elle constate que les automobilistes qui vont chercher leurs enfants à l'école laissent leur moteur tourner de manière exagérée. Cela concerne aussi les cars qui transportent les élèves vers le stade, la piscine etc... Elle demande à ce que la Direction puisse faire paraître un article dans Albertinages, sensibilisant les parents à ce problème. Pour le primaire, Monsieur Bothorel pourrait faire passer le message par les parents correspondants. D'autre part, elle a constaté que le stationnement réservé aux handicapés n'était pas respecté. Madame Schmit est d'accord pour faire paraître un article dans ce sens.

### **5) Opération brioches**

La vente de brioches a été un succès puisque malgré l'augmentation des brioches commandées (550 au lieu de 500) toutes les brioches ont été vendues. Nous souhaitons que l'association nous prévienne plus tôt quant à la date retenue et que le prix reste à 5 euros, dans un souci de facilité pour la trésorerie. Madame Schmit nous informe que cette association est une petite association à moyens limités, tant du point de vue de ses bénévoles (parents vieillissant) que d'un point de vue communication. Il est difficile de les joindre. Madame Veau demande à ce que l'année prochaine les parents soient informés que les enfants peuvent acheter une part pour la consommer pendant la récréation. Il faudra en informer Madame de Serra Sarfati et Monsieur Bothorel (vice-pdt primaire) pour que cela soit précisé dans le petit formulaire de réservation.

### **6) Voyages scolaires, quel avenir ?**

Madame Gaux, au nom de l'APEL, indique que les parents sont pour de telles initiatives mais attire l'attention sur le coût de ces voyages. De plus en plus de parents peinent à trouver le financement de ces voyages. Et même si la Caisse d'entraide est toujours sollicitée, et les dossiers sont toujours acceptés jusqu'à maintenant, beaucoup de parents n'osent pas solliciter cette aide, car ils pensent ne pas pouvoir en bénéficier. Madame Moy souligne le fait que ces voyages creusent un fossé entre les élèves entre ceux qui peuvent toujours partir et ceux qui restent...

A propos du stage de ski des 4èmes, le seul moyen de réduire la facture serait un départ en car. Or les parents ne veulent pas de ce moyen de transport pour les élèves. Or, Madame Schmit, le souligne, certains voyages ne se font qu'en car : le voyage des correspondants franco-allemands qui a toujours lieu en car.

Madame Beauregard fait part du fait que d'autres parents qu'elle ont estimé que ce voyage ski n'était pas pour une vie communautaire puisque l'hébergement se faisait par chambre de deux, qu'il y avait un certain confort qui ne favorisait pas un esprit collectif...

Madame Beauregard, professeur dans un lycée, donne son expérience et dit qu'elle réussit à partir avec ses élèves, transport compris pour 350 euros pour un séjour d'une semaine.

Les professeurs d'Albert de Mun en sont conscients et cherchent à réduire la facture en faisant établir de multiples devis et en organisant des ventes de gateaux... Madame Duhamel souligne que les professeurs passent beaucoup de temps à mettre au point ces voyages « clés en mains », c'est donc peut être pour cela qu'ils sont plus chers, car ils ne passent pas forcément par des voyagistes. Ce sont des voyages totalement adaptés à leurs élèves.

Néanmoins certains voyages sont clairement trop chers comme la journée à Londres pour les 6èmes, le coût de cette journée est de 150 euros...

Mais à part le coût, l'inscription à ce voyage ne paraît pas optionnelle, cette dernière a lieu dans les premières semaines de septembre et les élèves ne connaissant pas encore très bien l'école ont tendance à penser que ce voyage est obligatoire. Il faudrait donc mieux communiquer sur ce sujet et remettre les inscriptions à une date ultérieure. Madame Duhamel est d'accord.

### **Questions diverses.**

Madame d'Oria indique que dans les classes du collège, certaines classes ne sont pas encore complètement équipées. Certaines armoires sont inexistantes ou pas montées. Monsieur Clérouin fait remarquer que certaines ont déjà été dégradées. D'autre part, certains professeurs demandent à ce que les élèves aient leurs manuels papier, ce qui ne pose pas de problème si les armoires sont bien en place, puisque dans cette perspective ils restent en classe, mais ce qui pose problème quand il n'y a pas de moyen de stockage. (poids des cartables malgré les manuels numériques) D'autre part il faut rassurer les élèves qui pensent que leurs manuels laissés en classe peuvent leur être subtilisés.

Madame de Serra Sarfati, fait savoir par l'intermédiaire de Madame Schmit, qu'en raison des travaux, la sortie des primaires aura lieu le 30 juin 2015.

Madame d'Oria et Madame Huerre indiquent que la photo de groupe des terminales n'est pas encore livrée, ainsi que celles du primaire. Monsieur Clérouin en prend note. Madame Gaux, fait remarquer que le coût de cette photo reste élevé et que la qualité n'est pas bonne. Madame Schmit répond que l'école peut éventuellement regarder d'autres prestataires.

Madame Moy indique que pendant la période des conseils de classe, les professeurs siégeant lors de ces conseils, sont de ce fait absents et que les élèves ne sont pas avertis de ces absences. Madame Schmit indique que les professeurs ont connaissance des dates et horaires des conseils de classe et peuvent donc en avertir les élèves suffisamment en avance. Les directeurs adjoints seront vigilants à l'avenir pour que les élèves soient prévenus en temps utile de l'absence de leurs professeurs.

Albert de Mun en fête : Madame Anquetil fait un point sur cet événement et tient la Direction au courant de certains ajustements. Cette année, il faudra louer des barnums et des estrades car le festival de l'O se tient le même week-end. La mairie de Nogent ne pourra donc pas prêter le matériel. Elle précise qu'il faudra faire des économies sur d'autres postes. Le thème choisi est le rugby, Monsieur Boschet indique qu'avec l'équipe de professeurs d'histoire le collège fera une exposition sur ce thème à travers l'Histoire. Elle sera présentée le jour de la fête de l'école.

Monsieur Clérouin indique à Madame Anquetil, que, compte tenu des travaux, l'espace autour de l'infirmier sera indisponible. Le mur d'escalade sera un peu déplacé.

L'horaire de la messe, le samedi n'est pas encore fixé. Le comité souhaiterait que cette messe débute à 10 heures.

Les spectacles et les animations musicales pourraient alors commencer à 11h.

Madame Costanzo prend la parole pour dire qu'il faudrait laisser une plus large place aux jeunes du primaire. Ces derniers ne participent pas beaucoup à l'animation de cette fête et c'est dommage. Elle propose que les enfants de l'atelier théâtre produisent leur pièce ce jour là, cela attirerait leurs parents et les inciteraient à rester sur le lieu de la fête.

Madame Schmit avait proposé cela l'année dernière à l'animatrice qui ne l'avait pas souhaité arguant que ce ne serait pas assez intime pour les enfants. Elle va tenter de la convaincre cette année .

Madame Arnoux propose quant à elle divers ateliers sur le thème du sport, ping pong, zumba, pétanque. Et enfin flash mob à la fin.

Les uns et les autres sont d'accord pour axer les activités sur le sport.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

Le prochain conseil d'administration est fixé au jeudi 5 février 2015.

Nathalie HUERRE, secrétaire générale  
Pour Anne-Gaël GAUX, présidente.